

MAKHEIA GROUP
COMPTES CONSOLIDES
SEMESTRIELS

30 JUIN 2015

PREMIER SEMESTRE 2015 : RESULTAT OPERATIONNEL EN PROGRESSION DE 40% POUR MAKHEIA GROUP

MAKHEIA GROUP, CONFORMEMENT A SES OBJECTIFS, AFFICHE UNE CROISSANCE DE 40% DE SON RESULTAT OPERATIONNEL.

Le Chiffre d'Affaires consolidé du premier semestre 2015 s'établit à 11 557 k€ contre 11 217 k€ pour la même période 2014. Le Revenu Brut s'élève à 9 586 K€ (8 873 K€ au premier semestre 2014) soit une hausse de 8% intégrant le redémarrage de l'activité Mégalo, reprise en décembre 2014.

Le Résultat Opérationnel et le Résultat Net avant impôt du groupe s'inscrivent respectivement en hausse de 40% et de 15%, à 349 k€ pour le Résultat Opérationnel et 267K€ pour le Résultat Net avant impôt (contre 232 K€ pour le premier semestre 2014).

Compte tenu de l'amélioration de ses résultats, le groupe enregistre une charge d'impôt significative de 117K€. et affiche ainsi un résultat net après impôt de 150K€.

UNE ACTIVITE COMMERCIALE PORTEE PAR UN DIGITAL DE PLUS EN PLUS GLOBAL

En matière commerciale, l'activité du premier semestre a continué d'être portée par le digital, validant ainsi les choix stratégiques de croissance externe faits par Makheia depuis 2 ans . Pour le premier semestre, le taux de réussite aux compétitions s'établit à 40% et la marge brute moyenne du nouveau business progresse de 8%.

Fidèle à sa stratégie d'accompagnement des grands clients dans leur transformation digitale, le Groupe Makheia a remporté quelques beaux succès au cours du premier semestre parmi lesquels :

- **Forte Pharma** : refonte de l'écosystème digital. Le nouveau site visible fin 2015 proposera une approche inédite répondant aux besoins des consommateurs en se positionnant comme la plateforme de référence dans le secteur des compléments alimentaires.
- **KENZO** : développement du nouveau site international Kenzo.com
- **LISEA** : mission de conseil sur la stratégie digitale de la marque avec conception et réalisation d'une première version du site Internet avec blog intégré,
- **MMA** : conception d'une nouvelle stratégie éditoriale à destination des clients de l'assureur, dans le cadre de la refonte des magazines en ligne.

Pour EDOUARD RENCKER, Président du Groupe, Makheia entend renforcer son nouveau modèle de communication et afficher clairement son ADN alliant digital et contenus au travers de ses trois pôles stratégiques visibles sur le marché : innovation et écosystèmes digitaux (**BIG YOUTH**), stratégies éditoriales et contenus (**SEQUOIA**), activation marketing et relationnelle (**AFFINITY**).

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Comptes consolidés résumés au 30 juin 2015..... | 5 |
| 1.1. Bilan Actif..... | 5 |
| 1.2. Bilan Passif..... | 5 |
| 1.3. Compte de résultat..... | 6 |
| 1.4. Flux de trésorerie..... | 7 |
| 1.5. Capitaux propres..... | 8 |
| 1.6. Présentation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pour leur montant global..... | 8 |
| 2. Notes annexes aux états financiers consolidés..... | 9 |
| 2.1. Informations générales..... | 9 |
| 2.2. Principales méthodes comptables..... | 9 |
| 2.2.1. <i>Référentiel IFRS appliqué</i> | 9 |
| 2.2.2. <i>Jugements de la direction</i> | 10 |
| 2.2.3. <i>Utilisation d'hypothèses et d'estimations</i> | 10 |
| 2.2.4. <i>Principe de consolidation</i> | 11 |
| 2.2.5. <i>Conversion des états financiers des filiales étrangères</i> | 11 |
| 2.2.6. <i>Transactions en devises étrangères</i> | 11 |
| 2.2.7. <i>Immobilisations incorporelles</i> | 11 |
| 2.2.7.1. <i>Principes</i> | 11 |
| 2.2.7.2. <i>Ecart d'acquisition</i> | 11 |
| 2.2.7.3. <i>Coûts de développement</i> | 11 |
| 2.2.7.4. <i>Autres immobilisations incorporelles</i> | 12 |
| 2.2.8. <i>Immobilisations corporelles</i> | 12 |
| 2.2.9. <i>Contrats de location</i> | 12 |
| 2.2.10. <i>Dépréciation des actifs à long terme</i> | 12 |
| 2.2.11. <i>Clients et créances d'exploitation</i> | 13 |
| 2.2.12. <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i> | 13 |
| 2.2.13. <i>Instruments financiers à terme</i> | 13 |
| 2.2.14. <i>Impôts exigibles</i> | 13 |
| 2.2.15. <i>Impôts différés</i> | 13 |
| 2.2.16. <i>Crédit impôt compétitivité et emploi (CICE)</i> | 14 |
| 2.2.17. <i>Actions propres</i> | 14 |
| 2.2.18. <i>Avantages accordés au personnel</i> | 14 |
| 2.2.18.1. <i>Avantages à court terme</i> | 14 |
| 2.2.18.2. <i>Avantages postérieurs à l'emploi</i> | 14 |
| 2.2.18.3. <i>Autres avantages à long terme</i> | 15 |
| 2.2.18.4. <i>Indemnités de fin de contrat de travail</i> | 15 |
| 2.2.19. <i>Provisions</i> | 15 |
| 2.2.20. <i>Actifs et passifs éventuels</i> | 15 |
| 2.2.21. <i>Reconnaissance des revenus</i> | 15 |
| 2.2.22. <i>Résultat par action</i> | 15 |
| 2.2.23. <i>Information sectorielle</i> | 16 |

| | | |
|--------|-----------------------------------------------------------|----|
| 2.3. | Notes sur le bilan et le compte de résultat..... | 17 |
| 2.3.1. | <i>Goodwill</i> | 17 |
| 2.3.2. | <i>Autres créditeurs</i> | 17 |
| 2.3.3. | <i>Charges et produits d'impôts</i> | 18 |
| 2.3.4. | <i>Résultat par action</i> | 18 |
| 2.4. | Informations relatives au périmètre de consolidation..... | 19 |
| 2.4.1. | <i>Périmètre de consolidation au 30 juin 2015</i> | 19 |
| 2.4.2. | <i>Variation de périmètre</i> | 19 |
| 2.4.3. | <i>Engagement hors bilan</i> | 19 |
| 2.4.4. | <i>Information sur les risques</i> | 20 |
| 2.4.5. | <i>Evènements postérieurs au 30 juin 2015</i> | 20 |

1. Comptes consolidés résumés au 30 juin 2015.

L'ensemble des états financiers sont présentés en k€.

1.1. Bilan Actif

| ACTIFS | Note | 30 juin 2015 | 31 décembre 2014 |
|-----------------------------------|-------------|-------------------------|-----------------------------|
| Actifs non courants : | | | |
| Goodwill | 2.3.1 | 12 864 | 12 864 |
| Immobilisations incorporelles | | 526 | 524 |
| Immobilisations corporelles | | 284 | 277 |
| Autres actifs financiers | | 289 | 272 |
| Impôts différés | | 420 | 522 |
| Participation mise en équivalence | | | |
| Total actifs non courants | | 14 383 | 14 459 |
| Stocks | | 28 | 7 |
| Autres débiteurs | | 8 604 | 8 588 |
| Trésorerie | | 1 048 | 1 438 |
| Total actifs courants | | 9 680 | 10 033 |
| TOTAL DES ACTIFS | | 24 063 | 24 492 |

1.2. Bilan Passif

| CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS | Note | 30 juin 2015 | 31 décembre 2014 |
|----------------------------------------------|-------------|-------------------------|-----------------------------|
| Capitaux propres : | | | |
| Capital souscrit | | 4 886 | 4 886 |
| Prime liée au Capital | | 2 517 | 2 517 |
| Réserves consolidées | | 3 405 | 3 085 |
| Résultat de la période | | 150 | 320 |
| Total des capitaux propres | | 10 958 | 10 808 |
| Passifs non courants : | | | |
| Emprunts à plus d'un an | 2.3.2 | 3 241 | 3 279 |
| Impôts différés | | 12 | 10 |
| Provision à long terme | | 109 | 109 |
| Total passifs non courants | | 3 362 | 3 398 |
| Passifs courants : | | | |
| Provision à court terme | | 345 | 393 |
| Fournisseurs | | 3 254 | 3 273 |
| Emprunts à moins d'un an | 2.3.2 | 647 | 663 |
| Autres créditeurs | 2.3.2 | 5 497 | 5 957 |
| Subvention d'investissement | | | |
| Total passifs courants | | 9 743 | 10 286 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS | | 24 063 | 24 492 |

1.3. Compte de résultat

| COMPTE DE RESULTAT | Note | 30 juin 2015 | 31 décembre 2014 | 30 juin 2014 |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| Chiffre d'affaires | | 11 557 | 21 852 | 11 217 |
| Achats consommés et Charges externes | | -3 773 | -7 872 | -4 081 |
| Charges de personnel | | -6 776 | -12 615 | -6 352 |
| Impôts et taxes (*) | | -222 | -512 | -285 |
| Amortissements et dépréciations | | -46 | -126 | -104 |
| Autres Produits & charges | | -34 | -85 | -35 |
| Résultat opérationnel Courant | | 706 | 642 | 360 |
| Cession d'immobilisation | | 0 | -2 | 0 |
| Autres Produits & charges opérationnelles | | -357 | -288 | -111 |
| Résultat opérationnel | | 349 | 352 | 249 |
| Charges financières nettes | | -82 | -111 | -17 |
| Résultat avant impôt et avant résultat des activités arrêtés | | 267 | 241 | 232 |
| Charges et produits d'impôts | 2.3.3 | -117 | 79 | -12 |
| Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence | | | | |
| Résultat net après impôt et avant résultat des activités arrêtés | | 150 | 320 | 220 |
| Résultat lié aux activités arrêtées | | | | |
| RESULTAT NET APRES IMPOT | | 150 | 320 | 220 |
| Résultat par action | | | | |
| Avant dilution | 2.3.4 | 0.02 | 0.05 | 0.04 |
| Après dilution | 2.3.4 | 0.03 | 0.06 | 0.05 |

(*) Changement de présentation : Au 30 juin 2015 la taxe foncière et la taxe sur les bureaux facturées par le bailleur sont comptabilisées en charges locatives (charges externes) pour 51 k€ contrairement au 30 juin 2014 et 31 décembre 2014 où ces taxes étaient constatées en impôts et taxes.

1.4. Flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidé est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et autres instruments de placements, sous déduction des découverts bancaires.

| RUBRIQUES | 30 juin 2015 | | 31 décembre 2014 | |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|---------------------|---------------|
| Résultat net des sociétés intégrées | 150 | | 320 | |
| Amortissements et provisions | 46 | | 141 | |
| Actions gratuites | | | 0 | |
| Variation des impôts différés | 103 | | -114 | |
| Plus-values de cession, nettes d'impôts | | | 2 | |
| Autres produits et charges calculées | | | -1 | |
| Capacité d'autofinancement | 299 | | 348 | |
| Variation du besoin en fonds de roulement | -515 | | -1 462 | |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | | -216 | | -1 114 |
| Acquisition d'immobilisations (2) | -120 | | -442 | |
| Cession d'immobilisations, nettes d'impôts | | | 45 | |
| Incidence des variations de périmètre | | | -1 553 | |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | | -120 | | -1 950 |
| Variation sur actions autocontrôle | | | 374 | |
| Comptes courants | | | -82 | |
| Augmentation de capital (1) | | | 1 685 | |
| Variation d'intérêts courus d'emprunt | -34 | | | |
| Gain sur cession d'actions propres | | | 1 | |
| Souscription d'emprunt | 50 | | 504 | |
| Remboursements d'emprunts | -70 | | -519 | |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | | -54 | | 1 963 |
| Variations de trésorerie | | -391 | | -1 101 |
| Trésorerie d'ouverture | 1 274 | | 2 375 | |
| Trésorerie de clôture | 883 | | 1 274 | |

(1) Hors imputation des frais liés à l'augmentation de capital impayés au 31 décembre 2014

(2) Dont 50 k€ de matériel informatique acquis en avril 2015 en crédit-bail

1.5. Capitaux propres

| | Capital | Primes | Réserves consolidées | Résultat de l'exercice | Total capitaux propres |
|------------------------------------------|---------|--------|----------------------|------------------------|------------------------|
| Situation au 31 décembre 2013 | 4 436 | 1 327 | 2 271 | 440 | 8 474 |
| Résultat 31 décembre 2013 | | | | 320 | 320 |
| Augmentation de capital | 450 | | | | 450 |
| Prime d'émission (*) | | 1 190 | | | 1 190 |
| Impact des BSA variation actions propres | | | 374 | | 374 |
| Autres variation | | | | | |
| Attribution gratuite d'actions | | | | | |
| Affectation du résultat 2013 | | | 440 | -440 | |
| Situation au 31 décembre 2014 | 4 886 | 2 517 | 3 085 | 320 | 10 808 |
| Résultat 30 juin 2015 | | | | 150 | 150 |
| Augmentation de capital | | | | | |
| Prime d'émission | | | | | |
| Impact des BSA variation actions propres | | | | | |
| Autres variation | | | | | |
| Attribution gratuite d'actions | | | | | |
| Affectation du résultat 2014 | | | 320 | -320 | 0 |
| Situation au 30 juin 2015 | 4 886 | 2 517 | 3 405 | 150 | 10 958 |

(*) dont 103 k€ de frais liés à l'augmentation de capital imputés en diminution de la prime d'émission

1.6. Présentation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pour leur montant global

| | 30/06/2015 | 31/12/2014 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| RESULTAT NET | 150 | 320 |
| Ecarts de conversion | | |
| Réévaluation des instruments dérivés de couverture | | |
| Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente | | |
| Réévaluation des immobilisations | | |
| Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies | | |
| Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence | | |
| Impôts | | |
| TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES | 150 | 320 |
| Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres | 150 | 320 |
| Dont part du Groupe | 150 | 320 |
| Dont part des intérêts minoritaires | | |

2. Notes annexes aux états financiers consolidés.

2.1. Informations générales

MAKHEIA GROUP (« la société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») exercent leur activité dans le domaine de la communication hors media. Premier groupe de communication "Post-Publicitaire", MAKHEIA accompagne les entreprises dans leurs mutations technologiques, symboliques, économiques et leur propose d'activer la transformation de leurs organisations et de leur marque pour en faire un levier d'innovation et de création de valeur.

La société MAKHEIA GROUP est une société anonyme dont le siège social est au 125 rue de Saussure - 75017 PARIS.

L'action MAKHEIA GROUP est cotée sur le marché NYSE ALTERNEXT depuis le 3 février 2010 (préalablement à cette date, l'action était cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext).

Les états financiers consolidés de MAKHEIA GROUP au 30 juin 2015 sont établis en milliers d'euros. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 24 septembre 2015.

2.2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Les états financiers consolidés de MAKHEIA GROUP sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 30 juin 2015. Ces normes et interprétations sont consultables sur : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

S'agissant de comptes intermédiaires, ils n'incluent donc pas toute l'information financière requise par le référentiel IFRS pour les états financiers annuels et doivent être lus en relation avec les états financiers annuels du Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique hormis les instruments financiers et les actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à la juste valeur.

Concernant la présentation des états financiers consolidés, MAKHEIA GROUP applique la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 2009-R.03 en date du 2 juillet 2009 relative aux formats du compte de résultat, du tableau de flux de trésorerie et du tableau de variation des capitaux propres.

2.2.1. Référentiel IFRS appliqué

Application, pour la première fois, des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne :

- IFRIC 21 « Droits ou taxes » relative à la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible ;

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'IASB ou l'IFRIC (« International Financial Reporting Interpretations Committee ») ainsi que par l'Union Européenne au 30 juin 2015, dont l'application n'est pas obligatoire, n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Ils concernent:

- Les amendements à IAS 19 « Cotisations des membres du personnel »

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2015 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne :

- IFRS 9 « Instruments financiers - Classification et évaluation des actifs et passifs financiers » et amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 « Comptabilité de couverture générale »
- Les amendements à IAS 1 « Initiative informations à fournir »
- Les amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une coentreprise »
- Les amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 « Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation »
- Les amendements IAS 27 « Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels »
- Les amendements à IAS 16 et IAS 38 « Eclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables »
- Les amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes »
- Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles 2010-2012.

2.2.2. Jugements de la direction

Certains principes comptables utilisés font appel au jugement de la direction du Groupe en ce qui concerne, en particulier, deux domaines :

- La détermination du niveau de reconnaissance des revenus selon la méthode de l'avancement.
- L'appréciation du caractère immobilisable des dépenses de développement en lien avec les critères définis par IAS 38.

2.2.3. Utilisation d'hypothèses et d'estimations

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- les tests de dépréciation (notamment sur les goodwills)
- les provisions pour départ en retraite.

2.2.4. Principe de consolidation.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50% des droits de vote émis sont consolidées par intégration globale.

Les soldes bilanciaux et transactions réciproques sont éliminés en totalité dans les sociétés intégrées.

La consolidation est réalisée à partir des arrêtés au 30 juin 2015.

2.2.5. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société. Le groupe ne dispose pas de filiale étrangère.

2.2.6. Transactions en devises étrangères.

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date des transactions. A la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euro aux taux de change de clôture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le compte de résultat.

2.2.7. Immobilisations incorporelles

2.2.7.1. Principes

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan au coût historique. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles. Les actifs incorporels résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises, sont enregistrés au bilan à leur coût historique. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

2.2.7.2. Ecart d'acquisition

Lors de regroupement d'entreprises, un écart d'acquisition est constaté, correspondant à l'excédent du coût de ce regroupement sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette comptabilisée des actifs et passifs éventuels identifiables. Ces écarts ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2004 mais comptabilisés au coût diminué du montant annulé des dépréciations. Ils font l'objet de tests de dépréciation.

2.2.7.3. Coûts de développement

Les coûts de développement engagés au cours de l'exercice sont comptabilisés en immobilisations incorporelles quand tous les critères prévus par la norme IAS 38 pour les comptabiliser en immobilisation sont réunis.

2.2.7.4. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de logiciels et sont amorties linéairement de 1 à 3 ans (durée d'utilisation prévue).
Les sites internet sont amortis sur 3 ans en linéaire.

2.2.8. Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériels informatiques, enregistrés à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur supplémentaires, selon le traitement de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés selon les durées et modalités suivantes :

- Mobiliers et agencements divers : de 3 à 10 ans en mode linéaire
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans en mode linéaire et dégressif
- Matériels de transport : 4 ans en mode linéaire

2.2.9. Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire qu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

2.2.10. Dépréciation des actifs à long terme.

Pour les actifs incorporels (GOODWILL) le Groupe procède à des tests de dépréciation sur la base des flux de trésorerie actualisés au moins une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des filiales auxquelles ces actifs peuvent être affectés. Les Goodwill sont affectés au moment de leur première comptabilisation. L'affectation aux unités génératrices de trésorerie est cohérente avec la manière dont le management du Groupe suit la performance des opérations et apprécie les synergies liées aux acquisitions.

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ou d'une filiale est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur, affectée prioritairement aux écarts d'acquisition, est comptabilisée.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux global de 9%. Le taux de croissance à l'infini est de 2% et le coefficient Beta propre à MAKHEIA GROUP.

La valorisation est déterminée sur la base d'un business plan à 10 ans.

2.2.11. Clients et créances d'exploitation.

Les dépréciations des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les en-cours de services comprenant les travaux effectués non encore facturés ont été reclassés dans les créances clients en factures à établir.

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et que les effets de l'actualisation sont significatifs.

2.2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Ce poste comprend exclusivement des comptes courants ouverts auprès d'établissements de crédit

2.2.13. Instruments financiers à terme.

Le Groupe utilise divers instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les instruments financiers relatifs aux couvertures de taux font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur. Les passifs financiers couverts par des swaps de taux d'intérêt sont réévalués à la juste valeur de l'emprunt lié à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensés par les variations symétriques des swaps de taux pour la partie efficace.

2.2.14. Impôts exigibles

Il existe au sein du groupe un périmètre d'intégration fiscale composé des sociétés suivantes :

- MAKHEIA GROUP
- MAKHEIA AFFINITY
- LA FORME INTERACTIVE
- IMAGE FORCE
- SEQUOIA
- BIG YOUTH depuis 2015

Chaque société dont le résultat est bénéficiaire constate dans ses comptes sociaux la charge d'impôt qu'elle supporterait comme si elle n'était pas membre du groupe.

Le produit d'impôt correspondant à l'économie réalisée du fait des sociétés déficitaires est comptabilisé au compte de résultat de la société mère.

2.2.15. Impôts différés.

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en application de la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

2.2.16. Crédit impôt compétitivité et emploi (CICE)

Le CICE du groupe s'élève à un montant de 126 k€, il a été comptabilisé dans le compte de résultat en diminution des charges sociales afin de respecter la volonté du législateur.

2.2.17. Actions propres

Les actions MAKHEIA GROUP détenues sont comptabilisées à leur coût amorti en réduction des capitaux propres.

Les gains découlant de la vente des actions propres intervenus au cours de l'exercice sont déduits des capitaux propres, nets des effets d'impôt.

2.2.18. Avantages accordés au personnel

2.2.18.1. Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

2.2.18.2. Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies : l'obligation du groupe est limitée au versement de cotisations : ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants ;

Régimes à prestations définies : Le Groupe n'a comme engagement que le versement d'indemnités de fin de carrière définies par les conventions collectives pour les sociétés qui n'ont pas couvert cette obligation par une police d'assurance. L'obligation est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Application des conventions collectives propres à chaque entité ;
- Fort taux de turn-over (utilisation depuis le 31 décembre 2005 de taux de turn-over propres à la société) ;
- Taux d'accroissement des salaires : 2 % ;
- Taux d'actualisation : 1.75 %,
- Age de départ : 62 ans ;
- Départ Volontaire.

L'augmentation de l'engagement générée par la modification des barèmes de calcul des indemnités de fin de carrière (conformément à l'avenant n°28 du 28 avril 2004 de la convention collective des bureaux d'études) constituant un coût des services passés a été étalé sur la durée résiduelle moyenne d'activité prévisionnelle.

Depuis le 31 décembre 2005, date à laquelle il a été utilisé une table de turn-over propre à l'entreprise, le Groupe a décidé d'étaler les écarts actuariels de manière linéaire sur 5 ans.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

L'engagement est constaté au bilan en passifs non courants, pour le montant de l'engagement total, ajusté du coût des services passés différés et des écarts actuariels non comptabilisé.

Les charges sociales sur le montant des indemnités de mise à la retraite ont été intégrées dans l'évaluation du passif social

2.2.18.3. Autres avantages à long terme

Les seuls avantages à long terme sont liés à la participation des salariés. Ils sont comptabilisés en passifs non courants pour la partie supérieure à 1 an.

2.2.18.4. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de fin de contrat de travail : Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées sur l'exercice de la mise en œuvre d'une procédure.

2.2.19. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

2.2.20. Actifs et passifs éventuels

Il n'existe ni d'actifs ni de passifs éventuels au 30 juin 2015.

2.2.21. Reconnaissance des revenus.

Les revenus du Groupe sont principalement constitués de prestations de services, facturées selon la méthode de l'avancement des travaux.

Comme le préconise la norme IAS 18 – Produits des activités ordinaires, les taxes sur le chiffre d'affaires propres à certains pays sont déduites du chiffre d'affaires.

2.2.22. Résultat par action.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription), retraité des actions d'autocontrôle. Leur nombre est déterminé par application de la méthode du rachat d'actions.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période.

2.2.23. Information sectorielle

MAKHEIA GROUP ne publie pas d'information sectorielle autre que celle figurant dans le Document de Référence –partie 6 Aperçu des activités, dans la mesure où la société est organisée autour d'une activité principale «la création et la diffusion de contenus de communication pour le compte de clients », et intervient essentiellement sur le territoire national. Cette activité recouvre trois domaines :

- l'innovation (activité Web et community)
- la médiation (activité corporate)
- l'activation (activité marketing service)

2.3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

2.3.1. Goodwill

| Nature du Goodwill | 30/06/2015 | 31/12/2014 |
|--------------------------------------------|---------------|---------------|
| Contenu de communication Corporate | 7 280 | 7 280 |
| Contenu de communication Marketing | 2 216 | 2 216 |
| Contenus Digitaux et applications tactiles | 2 150 | 2 150 |
| Agence Teymour | 794 | 794 |
| La Deuxième Maison | 424 | 424 |
| TOTAL | 12 864 | 12 864 |

2.3.2. Autres créiteurs

⇒ Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières diverses représentent la part à plus d'un an des crédits en cours soit : 3 241 k€, dont

| | | |
|----------------------------------------------|---|----------|
| ○ Crédit à taux variable | : | 0 k€ |
| ○ Crédit Bancaire à taux fixe | : | 3 211 k€ |
| ○ Emprunt lié au retraitement du Crédit-bail | : | 30 k€ |
| ○ Comptes courants d'associés | : | 0 k€ |

Les emprunts n'ont fait l'objet d'aucun défaut de remboursement au cours de l'exercice ni d'aucun autre manquement qui peut amener les créanciers à exiger le remboursement.

Les emprunts souscrits prévoient des covenants, ces derniers sont respectés au 30 juin 2015.

Echéances pour les crédits en cours :

| Type | 30/06/2015 | A -d'1 an | Dont à +d'1 an et à moins de 5 ans | Dont à +de 5 ans |
|------------------------------------------|--------------|------------|------------------------------------|------------------|
| Fixe (emprunts) | 3 641 | 430 | 3 211(*) | |
| Crédits baux | 46 | 16 | 30 | |
| Emprunts bancaires | 3 687 | 446 | 3 241 | |
| comptes courants variable (Dépôts reçus) | 6 | 6 | | |
| fixe (autres dettes financières) | 30 | 30 | | |
| Découvert bancaire | 165 | 165 | | |
| Dettes financières | 201 | 201 | | |

(*) Emprunt Obligatoire Convertible de 2 500 k€ de 2013 dont 1 250 k€ à échéance au 26/04/2018 et 1 250 k€ à échéance au 26/04/2019

⇒ Autres passifs courants

| Nature | 30/06/2015 | Echéances | | | 31/12/2014 |
|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|------------|--------------|
| | | - 1 an | De 1 à 5 ans | + de 5 ans | |
| Dettes fiscales et sociales | 4 317 | 4 317 | | | 4 199 |
| Produits constatés d'avance | 505 | 505 | | | 1 110 |
| Autres Dettes | 258 | 258 | | | 225 |
| Avances et acomptes | 1 | 1 | | | 7 |
| Dettes sur immobilisations | 416 | 416 | | | 416 |
| TOTAL | 5 497 | 5 497 | | | 5 957 |

2.3.3. Charges et produits d'impôts

| | 30/06/2015 | 31/12/2014 |
|-------------------------------------------------------------------|-------------|------------|
| Charges d'impôts sur les sociétés | -14 | -36 |
| Variation d'impôts différés sur déficit | -80 | 43 |
| Variation d'impôts différés sur les écarts temporaires | -23 | 58 |
| Variation d'impôts différés sur les indemnités de fin de carrière | - | 14 |
| | -117 | 79 |

Au 31 décembre 2014 il y avait un déficit fiscal générant 43 k€ de produit d'impôt alors qu'au 30 juin 2015 il y a un bénéfice fiscal faisant apparaître une charge d'impôt de 83 k€.

2.3.4. Résultat par action

Résultat Part du groupe par action : 0.02 €
 Résultat dilué par action : 0.03 €
 Nombre d'actions au 30 juin 2015 : 6 584 680 actions

Le numérateur correspond au résultat net part du groupe, s'élevant à 150 k€ et le dénominateur au nombre d'actions au 30 juin 2015, après neutralisation des actions d'autocontrôle (1 050 000 actions au titre des OCA ; 36 348 actions au titre des actions propres et 180 000 actions au titre des BSA).

2.4. Informations relatives au périmètre de consolidation

2.4.1. Périmètre de consolidation au 30 juin 2015

| ENTREPRISES | SIEGES | N° SIREN | CONTROLE | METHODE |
|----------------------|---------------------------------|-------------|----------|---------|
| MAKHEIA GROUP | 125 rue de Saussure 75017 PARIS | 399 364 751 | 100 % | IG |
| MAKHEIA AFFINITY | 125 rue de Saussure 75017 PARIS | 350 144 093 | 100 % | IG |
| IMAGE FORCE | 125 rue de Saussure 75017 PARIS | 380 322 750 | 100% | IG |
| LA FORME INTERACTIVE | 125 rue de Saussure 75017 PARIS | 441 539 046 | 100% | IG |
| SEQUOIA | 125 rue de Saussure 75017 PARIS | 329 936 611 | 100% | IG |
| AGENCE TEYMOUR | 125 rue de Saussure 75017 PARIS | 384 906 541 | 100% | IG |
| LA DEUXIEME MAISON | 125 rue de Saussure 75017 PARIS | 483 140 448 | 100% | IG |
| BIG YOUTH | 126 rue Réaumur 75002 PARIS | 454 072 034 | 100% | IG |

2.4.2. Variation de périmètre

- Fusion simplifiée intervenue au cours de la période

Néant.

- Acquisition intervenue au cours de la période

Néant.

- Sorties intervenues au cours de la période

Néant.

2.4.3. Engagement hors bilan

Les titres IMAGE FORCE détenus par la société MAKHEIA GROUP ont été donnés en gage à la BNP PARIBAS en garantie de l'emprunt de 4 000 k€ de nominal, au 30 juin 2015 le capital restant dû s'élève à 593 k€.

La société MAKHEIA GROUP s'est portée caution à la société générale en garantie d'un emprunt, au 30 juin 2015 le montant de la garantie s'élève à 77 k€.

Les titres BIG YOUTH détenus par la société MAKHEIA GROUP ont été nantis au profit du Crédit Lyonnais en garantie d'un emprunt de 500 k€ de nominal, au 30 juin 2015 le capital restant dû s'élève à 429 k€.

2.4.4. Information sur les risques

Gestion du risque clients :

Aucun client ne représente plus de 10% du total des créances clients. La diversité des clients tant en matière d'activités que de structure limite significativement le risque de dépendance vis-à-vis d'un client.

Gestion du risque de liquidité :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts bancaires et de SICAV qui sont convertibles à court terme en liquidités et qui ne sont exposées à aucun risque de perte de valeur significatif.

Les autorisations de découverts accordées par les établissements de crédits sont suffisantes pour gérer le risque de liquidité compte tenu de la structure actuelle du BFR du groupe.

Politique et procédure de gestion du capital :

Il n'existe pas à ce jour de plan significatif de modification du capital social (programme de rachat, stocks options...).

Analyse de la sensibilité liée au taux d'intérêts :

Le 30 juin 2008, le groupe a souscrit un emprunt de 4 000 K€ à la BNP sur la durée de 6 ans au taux EURIBOR 1 mois +1.2% (soit 5.664% à la date de signature du contrat).

Le 30 avril 2009 une opération d'échange de conditions d'intérêts a été signée avec la BNP afin que les résultats du groupe ne soient pas liés à une variation des taux d'intérêts.

A effet au 1er Novembre 2012, le contrat a été renégocié :

- Nouvelle date d'échéance fixée au 31 octobre 2016
- Remboursement annuel le 31 Octobre
- Intérêts annuels à taux fixe de 2.1 %

2.4.5. Evènements postérieurs au 30 juin 2015

Aucun évènement postérieur n'est à signaler.